



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Assemblée générale du jeudi 18 juin 2026

La
Carline
épicerie bio et coopérative

SOMMAIRE

I LA CARLINE : UNE ÉPICERIE BIO	7
A RAPPORT FINANCIER 2025 ET PERSPECTIVES 2026	7
1. Évolution de l'activité économique	8
2. Les achats de marchandises et la marge comptable	9
B L'ÉQUIPE SALARIÉE : UNE RESSOURCE QUI GRANDIT !	15
II LA SCIC : UNE COOPERATIVE DE TERRITOIRE	19
A LES FONDEMENTS DU PROJET COOPÉRATIF	19
1. L'utilité sociale de la scic la carline	20
2. Le multi-sociétariat au cœur de la gouvernance de la carline	20
3. Le conseil d'administration et les commissions	20
B LE PROJET COOPÉRATIF CARLINE 2030	23
1. Une motion d'orientation et une stratégie pour un projet coopératif renouvelé !	25
2. Une nouvelle répartition du résultat pour orienter la mise en œuvre	28
C NOTRE PROJET COOPÉRATIF EN ACTIONS DEPUIS LA DERNIÈRE AG	31
1. La ferme de chamarges : du gaec à un nouvel espace de coopération entre producteurs	32
2. L'accessibilité alimentaire ou la question de la justice alimentaire	37
3. Les liens aux producteurs et fournisseurs	38
4. L'intercoopération : l'alimentaire bien sûr ! mais pas que....	39
III RAPPORT FINANCIER : ÉVOLUTION DU MODÈLE ÉCONOMIQUE	43
A LE COMPTE DE RÉSULTAT 2025 « LES FAITS MARQUANTS »	43
B LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE LA CARLINE ET LE PANIER MOYEN	47
C LE BILAN COMPTABLE 2025 : SYNTHÈSE DE LA BONNE SANTÉ FINANCIÈRE DE LA COOPÉRATIVE	48
IV VOTE DES RÉSOLUTIONS ET MOTIONS D'ORIENTATION	51

PRÉAMBULE



Cher.e.s sociétaires,

Nous avons le plaisir de vous présenter notre rapport d'activité de l'année 2025 qui vous permet de suivre l'activité de La Carline, une Société Coopérative d'Intérêt Collectif, que vous soutenez à travers vos parts sociales. Ce rapport fait état de l'exercice comptable 2025 et vous permet de suivre les avancées du projet coopératif entre juillet 2025 et mai 2026.

Le jeudi 18 juin 2026, nous vous réunissons en Assemblée Générale afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, ainsi qu'à l'article 25 de nos statuts, vous puissiez approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et l'affectation des excédents nets de gestion 2025, agréer les nouveaux associés, élire les membres du conseil d'administration et leur donner quitus pour la bonne gestion de la coopérative.

En tant que coopérateurs, soyez toutes et tous remercié.e.s de votre soutien de près ou de plus loin, à travers vos prises de parts sociales, vos actes d'achat, vos livraisons ou votre travail : MERCI !





TRIBUNE

Il y a plus de trente ans, quelques familles du Diois faisaient le pari qu'une autre manière de consommer, de produire et de coopérer était possible. Ce qui n'était au départ qu'une initiative militante portée par des bénévoles est devenu, au fil des années, **une entreprise coopérative profondément ancrée dans son territoire**. La Carline a grandi sans renoncer à ce qui fait son identité : une gouvernance collective, un engagement fort pour l'agriculture biologique, des liens de proximité avec les producteurs et une volonté constante de participer à la transition écologique et sociale.

Depuis sa transformation en SCIC en 2008, notre coopérative a démontré qu'il était possible de concilier activité économique, utilité sociale et indépendance. Ensemble, sociétaires, salariés, producteurs et consommateurs, nous avons construit un outil collectif qui dépasse largement le simple cadre d'un magasin. **La Carline est devenue un acteur du territoire, un lieu de rencontre, d'expérimentation et de solidarité.**

Aujourd'hui, un nouveau cycle s'ouvre devant nous. Les évolutions du contexte économique, agricole et climatique, mais aussi les attentes croissantes autour de l'alimentation, nous invitent à réfléchir à la place que La Carline souhaite occuper dans les cinq années à venir. Cette réflexion stratégique, menée collectivement, ne vise pas seulement à accompagner le développement de notre activité : elle cherche avant tout à renforcer notre capacité à agir concrètement pour le territoire.

L'horizon qui se dessine repose sur plusieurs ambitions fortes.

La première est de continuer à **soutenir la production agricole locale et biologique**, en renforçant nos coopérations avec les producteurs et en favorisant davantage de transformation locale. Dans un contexte où les filières agricoles sont fragilisées, La Carline souhaite jouer pleinement son rôle d'acteur économique engagé, capable de créer des débouchés durables et de rapprocher toujours plus la production de la consommation.

La deuxième ambition concerne le **développement de la filière coopérative et bio sur le territoire**. La question n'est pas seulement celle de la croissance de La Carline, mais celle de sa capacité à essayer, transmettre et accompagner d'autres initiatives. Fidèle à son histoire, notre coopérative entend poursuivre une logique de coopération plutôt que de concurrence, en renforçant les dynamiques collectives déjà à l'œuvre dans le Diois et au-delà.

La troisième orientation vise à affirmer davantage **notre rôle dans la solidarité alimentaire**. Face aux inégalités croissantes d'accès à une alimentation de qualité, La Carline souhaite poursuivre et structurer ses engagements pour que l'alimentation biologique et locale ne soit pas réservée à quelques-uns, mais demeure un bien commun accessible au plus grand nombre.

Enfin, notre stratégie s'inscrit dans une volonté plus large de **renforcer les liens entre coopératives et initiatives citoyennes du territoire**. Parce que les transitions à venir nécessitent des réponses collectives, La Carline souhaite continuer à construire des alliances, mutualiser des moyens et imaginer de nouvelles formes de coopération économique et sociale.

Cette stratégie ne constitue pas une rupture avec ce que nous sommes. Elle s'inscrit au contraire dans la **continuité du chemin parcouru depuis plus de trente ans** : celui d'une coopérative qui avance avec pragmatisme, mais sans renoncer à ses convictions. Les années à venir demanderont sans doute de l'audace, de l'adaptation et de l'engagement collectif. Mais l'histoire de La Carline nous rappelle qu'à chaque étape importante, ce sont les dynamiques coopératives, la confiance mutuelle et l'implication des sociétaires qui ont permis d'ouvrir de nouveaux horizons.

À nous maintenant d'écrire ensemble la suite de cette aventure coopérative 🌱

Damien HENSENS
Président du conseil d'administration de La Carline



I

LA CARLINE : UNE ÉPICERIE BIO

·7·

A

**RAPPORT
FINANCIER 2025
ET PERSPECTIVES 2026**

B
L'ÉQUIPE SALARIÉE :
UNE RESSOURCE
QUI GRANDIT !



Florent
Directeur Général - associé depuis 2013

*Gestion financière globale de la coopérative.
Représentation et relations partenariales. Garant
de la stratégie de la coopérative. Développement
et mise en œuvre des projets définis par le conseil
d'administration.*



Marlène
Directrice déléguée – associée depuis 2017

*Coordination de l'épicerie et ressources humaines.
Gestion globale du magasin, des approvisionnements,
de l'équipe. Lien avec Coolivri et La Milpa. Assistée dans
ses missions par Thomas, Cécile et Florian.*



Nina
Directrice déléguée – associée depuis 2018

*Comptable 60% à La Carline et 40% à GRAP.
Gestion financière et économique. Lien avec GRAP,
lien cabinet comptable et autres tiers (URSCOOP,
GREFFE, assurance et copropriété). Assistée dans
ses missions comptables par Florian et Guillaume.*



Régis
Directeur délégué – associé depuis 2019

*Coordination ressources humaines et vie coopérative.
Recrutement, lien équipe salariée, plannings, formations,
etc. Préparation et animation des conseils d'administration,
rédaction du rapport d'activité, préparation de l'assemblée
générale. Assisté dans ses missions par Marlène et Cécile.*



Thomas
Salarié - associé depuis 2019
Épicier, chargé de commande fruits et légumes



Cécile
Salariée - associée depuis 2020
*Épicière, chargée de communication et vie
coopérative. Chargée de commande viande et
poisson, céréale, légumineuse, huile, biscuit,
algue, olive en direct avec les producteurs.*

La Carline ne connaîtrait pas un tel niveau d'activité sans une véritable équipe de choc, surentraînée, joyeuse et ultra-compétente ! Pour gérer l'épicerie au quotidien, nous ne sommes pas moins de 17 personnes toute l'année pour accueillir les consommateurs, les livreurs, artisans et producteurs ; pour faire des commandes, mettre en rayon, porter (encore et encore) ; prendre soin du magasin et des produits ou encore pour gérer les factures, la comptabilité, les ressources humaines ; sans oublier notre projet coopératif...

Et même si les visages changent la culture de l'équipe et ses valeurs restent les mêmes : convivialité, engagement, bienveillance et solidarité. Nous partageons un quotidien et tentons de faire rouler la machine aussi bien que possible, en nous appuyant sur l'expérience des uns et la fraîcheur des autres. Chaque année nous nous adaptons aux évolutions dans le collectif et aux forces en présence. Voici une présentation des femmes et des hommes qui composent l'équipe salariée de La Carline. Que tout le monde soit ici remercié pour le travail accompli, la bonne humeur de chacun pour que notre Carline reste une épicerie chaleureuse et efficace où chacun peut apporter son talent et son énergie propre : Merci !

Florian

Salarié – associé depuis 2021

*Épicier, chargé de commande pain, fromage.
Chargé de saisie des réceptions et litiges.
Service comptabilité en remplacement de Nina.*



Antoine

Salarié - associé depuis 2021

Épicier, chargé de commande de remplacement.



Sonia

Salariée – associée depuis 2022

Épicière, chargée de commande fruits secs, café, chocolat, épices, PAM, entretien.



Anouk

Salariée – associée depuis 2023

Épicière, chargée de la communication magasin.



Sidney

Salarié - associé depuis 2024

Épicier, chargé de commande en remplacement, chargé de la saisie des réceptions et litiges.



Thibaut

Salarié – associé depuis 2023

Épicier, chargé de commande des produits de plateforme.



Jonathan

Salarié – associé depuis 2024

Épicier, chargé de commande de remplacement



En 2025, les renforts et remplacements (congrés, arrêts maladie) ont été assurés par Fanny, Maëla, Marie, Sylvain, Christophe, Lucas, Miro, Olivier, Céline.

Début 2026, Guillaume et Marie, salariés en CDI ont quitté la coopérative pour d'autres aventures.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SALARIÉS



Évolution des rémunérations entre SMIC + 10% et SMIC +25% pour les épiciers selon l'ancienneté



25 600 heures rémunérées
(+10.2% par rapport à 2024)



Une prime d'intéressement annuelle = 25% du résultat redistribué aux salarié.e.s de manière égale. En 2025, 56 000€ partagés, soit 2€15 net / heure travaillée



En 2025 : salaire net de 2004€ mensuel, dont 325€ de prime d'intéressement, pour un salarié à 35h avec 3 ans d'ancienneté



15% de remise sur les produits du magasin (limité à une enveloppe de 15 000€ au total) avec prise en compte du temps de travail et de la composition des ménages



Prise en charge d'une mutuelle entreprise à 75%



Écart de salaire entre le plus haut et le plus bas = 1.67



Adhésion à l'Union sociale des SCOP et SCIC (fonds mutualisés pour les salarié.e.s)

COMPOSITION ET ORGANISATION DE L'ÉQUIPE

Au 1er mai 2026,
17 personnes,
11 hommes et
6 femmes de 20 à
56 ans, 80% en CDI
et 20% en CDD

1 à 3 salariées en
CDD en fonction
des besoins :
remplacement de
congés, arrêt
maladie, surcroît
d'activité

1 co-direction à 4
têtes : 1 directeur
général et 3
directrices.eur
déléguées

14.06 ETP
(+10.6%
par rapport
à 2024)

6 chargés
d'approvision-
nements

2 réunions de
coordination par
mois (une
d'approvision-
nement
et une d'équipe)

Organisation
collégiale
et concertée
du travail

1 séminaire
d'équipe annuel
(2025 :
formation
aux 1ers secours -
PSC1)

1 séance
hebdomadaire
de renforcement
musculaire !



II

LA SCIC : UNE COOPERATIVE DE TERRITOIRE

· 19 ·

A

LES FONDEMENTS DU PROJET COOPÉRATIF

1. L'UTILITÉ SOCIALE DE LA SCIC LA CARLINE

Le projet de La Carline est de porter un projet économique autour des produits locaux et biologiques mais aussi de sensibiliser, d'informer, de former les habitants du territoire aux enjeux de l'agriculture et de l'écologie. Il s'agit, au niveau du territoire du diois, de la vallée de la Drôme et des territoires voisins de s'impliquer dans les enjeux écologiques et économiques actuels en développant un commerce local, respectueux des producteurs, des distributeurs et des consommateurs.

Collège des consommateurs : 263 associés pour 3262 parts sociales

Collège des producteurs : 39 associés pour 528 parts sociales

Collège des salariés : 13 associés pour 426 parts sociales

Collège soutien : 65 associés pour 764 parts sociales

2. LE MULTI-SOCIÉTARIAT AU CŒUR DE LA GOUVERNANCE DE LA CARLINE

La gouvernance choisie pour la SCIC est basée sur 4 collèges mobilisés autour du projet. Au 31/12/2025, **les 582 sociétaires de la SCIC SA La Carline répartis dans les 4 catégories d'associés** réunissent ensemble le capital social de la coopérative, vont élire le conseil d'administration et valider les orientations proposées.

3. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES COMMISSIONS

Le conseil d'administration de La Carline peut être constitué de 6 à 18 membres, élus pour 3 ans lors de l'Assemblée Générale. Ses membres sont issus des différents collèges (ou catégories d'associés) qui représentent le sociétariat de La Carline. La présidence du CA, assurée depuis 2 ans par un binôme (Julie Vincent, collègue consommateur et Damien Hensens, collègue producteur) sera désormais assurée uniquement par Damien Hensens.

Au cours de l'année 2025, le CA s'est réuni à 8 reprises entre janvier et décembre dont un séminaire commun avec l'équipe salariée en avril 2025 pour continuer à

travailler sur notre motion d'orientation 2030. Depuis janvier 2026, le CA poursuit son travail autour de la définition de la stratégie 2030 et des moyens à attribuer à sa mise en œuvre. Cette nouvelle stratégie est accompagnée d'une nouvelle répartition du résultat, qui vous sont présentées plus loin.

Certains administrateurs participent également à une ou plusieurs commissions thématiques, ou comités de pilotage. Les commissions s'activent ou se mettent en veille au gré de l'actualité de La Carline, des enjeux en cours, des décisions à prendre. Elles sont précieuses pour travailler plus en détails certains sujets, faire des propositions au conseil d'administration et ainsi faciliter les décisions. Depuis 1 an, 4 commissions thématiques se sont réunies régulièrement notamment pour travailler sur la stratégie Carline 2030 : commission solidarité alimentaire ; commission aval/soutien à la filière alimentaire ; commission amont/soutien à la production agricole ; commission COOP40/alliances hors alimentaire.

Rappelons que l'engagement des administrateurs se fait à titre bénévole. Aucune rémunération ou indemnité n'est versée par La Carline à ses administrateurs. Qu'ils soient tous remerciés pour le temps consacré à la coopérative et pour la part de responsabilités qui leur incombent.

Damien HENSENS
(Hensens frères)



COLLÈGE PRODUCTEURS



Louisa MALATTO
(GAEC Chamarges)



Thibaud GÉRY
(Ferme Boutelle)

Florent DUNOYER
(Directeur Général)



Marie MICHEL
(GRAP)



COLLÈGE SOUTIEN

Cosima GRUNINGER
(La Milpa)



Philippe COUN



Finn MAYHALL



STAGIAIRES 2025-26



Laura MARCHELLI

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025-2026

Marlène GUIGUE



Régis DENOS



COLLÈGE DISTRIBUTEURS



Cécile CHEVALLIER



Thibaut SAUVE

Oda SCHMIDT



Valérie DU RETAIL



Philippe MEJEAN



Julie VINCENT



COLLÈGE CONSOMMATEURS



B **LE PROJET COOPÉRATIF CARLINE 2030**



1. UNE MOTION D'ORIENTATION ET UNE STRATÉGIE POUR UN PROJET COOPÉRATIF RENOUVELÉ !

En 2025 et sur le début de l'année 2026, le conseil d'administration a principalement travaillé sur la définition de la stratégie Carline 2030 afin de décliner en axes, orientations et actions la motion

d'orientation qui a été présentée lors de l'AG 2025. Commençons par rappeler cette motion, qui sert de base au projet politique de La Carline.

En CA et en commissions, les administrateurs ont œuvré pour proposer une déclinaison stratégique et opérationnelle de la motion d'orientation autour de 4 axes, 12 orientations et d'une quarantaine d'actions.

MOTION D'ORIENTATION A HORIZON 2030

« Dépassons la relation commerciale, inventons de nouvelles solidarités de filières, donnons du sens à nos réserves pour soutenir des projets et financer des communs »

La Carline est une épicerie coopérative qui vise à soutenir l'agriculture biologique et locale. Dans un contexte qui évolue sans cesse, les objectifs restent les mêmes : œuvrer pour une agriculture saine et rémunératrice, considérer et reconnaître l'engagement des personnes qui permettent le bon fonctionnement de la coopérative (salariés, producteurs et consommateurs), créer du lien sur le territoire. Riche de son histoire, la coopérative reste fidèle aux principes de l'économie sociale et solidaire ainsi qu'à ses valeurs ancrées dans le respect de l'humain et de l'environnement.

Pour les 5 prochaines années, La Carline avance sur les 3 orientations suivantes :

- **Satisfaire la demande de produits bios et locaux** : répondre à la croissance d'activités de La Carline, poursuivre l'essaimage coopératif, continuer à sélectionner des produits bio locaux, en direct, en vrac et éthiques.
- **Resserrer les liens de l'ensemble de la filière alimentaire (producteurs et fournisseurs)** : contribuer à produire plus près ce que l'on achète plus loin, poursuivre l'accompagnement de nos producteurs associés, développer la transformation de produits, continuer à renforcer le réseau GRAP sur le territoire.
- **Créer des alliances et des solidarités de territoire** : être acteur de la solidarité alimentaire sur le territoire, poursuivre les dons aux associations, faire vivre l'esprit coopératif dans le Diois

Le conseil d'administration, la direction générale et l'ensemble de l'équipe salariée auront la mission de proposer, suivre et évaluer des actions concrètes autour de ce projet coopératif et d'en rendre compte chaque année à l'assemblée générale.

Entamée depuis 2024, avec 2 séminaires CA + équipe et de nombreux conseils d'administration thématiques, la stratégie, présentée ci-après, est le fruit d'un travail collectif qui rassemble les visions des administrateurs sur le développement de La Carline et ses champs d'intervention.

C'est notre projet politique pour les années à venir. Celui que le CA, la direction et l'ensemble de l'équipe salariée aura à mettre en œuvre d'ici 2030.

STRATÉGIE CARLINE 2030

AXE 1

SOUTENIR LA PRODUCTION AGRICOLE ET COOPÉRER AVEC L'AMONT DE LA FILIÈRE ALIMENTAIRE

Produire plus près ce que l'on achète loin

- > Participer au rachat de ferme, si opportunité évidente,
- > Développer / soutenir des filières en tension,
- > Développer la mutualisation d'outils de transformation, de conditionnement, de stockage,
- > ...

Poursuivre l'accompagnement des producteurs associés de la Carline

- > Ancrer le partenariat dans la durée avec FeP sur l'accompagnement des producteurs associés,
- > Mieux faire connaître notre capacité de soutien : crédits de campagne, mise à disposition salle de réunion, accompagnements, etc.,
- > ...

Soutenir les projets de transformation de produits

- > Soutenir les projets d'atelier de transformation animale ou végétale,
- > Développer des produits militants pour soutenir des projets ou des filières,
- > ...

- 26 -

AXE 2

DÉVELOPPER LA FILIÈRE BIO LOCALE ET COOPÉRATIVE DANS LE DIOIS

Définir les scénarios d'accompagnement de la croissance d'activité de la Carline

- > Continuer à investir dans le magasin actuel pour garantir de bonnes conditions de travail des salariés et la qualité d'accueil pour nos consommateurs et producteurs,
- > Mener une étude pour identifier l'origine de notre clientèle, ses pratiques et ses besoins,
- > Définir les moyens à mettre en œuvre pour accompagner la croissance d'activité du magasin,
- > ...

Continuer à renforcer le réseau GRAP dans le Diois et le val de Drôme

- > Participer au réseau territorial GRAP et renforcer nos liens d'associés (séminaires territoriaux, commissions d'entrée, etc.),
- > Soutenir le développement de cooprivi comme piste de mutualisation logistique pour nos épiceries et nos producteurs associés,
- > ...

Poursuivre l'essaimage coopératif : vers une nouvelle coopérative sur le territoire

- > Accompagner des porteurs de projet potentiels autour de la création ou la reprise d'une épicerie sur le même modèle entrepreneurial et de coopération que La Milpa à Luc,
- > ...

AXE 3 ŒUVRER AU LIEN SOCIAL EN FAVORISANT LA JUSTICE ALIMENTAIRE

Poursuivre les dons en nature
et les actions de mécénat
de la Carline

- > Réaliser un cahier des charges pour que les salarié.es sachent à qui on donne et combien,
- > Mettre en place des outils de suivi de nos dons en nature ou monétaire,
- > ...

Développer des produits
militants en faveur
de la solidarité alimentaire

- > Identifier les opportunités de transformation et les partenaires potentiels,
- > Créer une charte des produits militants,
- > Améliorer la visibilité et la communication des produits militants,
- > ...

Participer à des initiatives
de solidarité alimentaire
sur le territoire

- > Participer au projet de caisse commune de l'alimentation : signature d'une convention, prise des Euroseilles,
- > Mettre en place un outil qui permette aux clients d'effectuer des dons en caisse,
- > ...

AXE 4 COOP 40 OU TISSER DES LIENS AU-DELÀ DE LA FILIÈRE ALIMENTAIRE

Accroître la visibilité
du secteur coopératif

- > Partager et diffuser nos outils de communication, échanger des documents,
- > Organiser des rencontres et des événements entre coopératives,
- > Mieux faire connaître les SCIC via les médias,
- > ...

Mieux se connaître et initier
des actions communes entre
SCIC et organisation ESS
du territoire

- > Mutualiser des services, des compétences ou des fonctions supports,
- > Organiser des formations en commun (ex : bienvenue en SCIC),
- > Participer aux rencontres les SCIC c'est Chic,
- > ...

Multiplier les transformations
au sein du territoire

- > Mutualiser les recherches de moyens financiers en développant les partenariats,
- > Explorer un levier de financement territorial : fonds d'investissement, foncière, etc.,
- > ...

2. UNE NOUVELLE RÉPARTITION DU RÉSULTAT POUR ORIENTER LA MISE EN ŒUVRE

Depuis 2019, La Carline s'est dotée d'un outil pour donner du sens au résultat en définissant une politique ambitieuse d'investissement coopératif pour le développement de la filière alimentaire bio et locale. Au-delà de la mise en réserve impartageable, il convenait de définir une **boussole « financière »** afin de définir le niveau de mise en réserves, la politique d'investissement, de soutien via la prise de parts sociales et de dons pour soutenir des actions de solidarités alimentaires.

Depuis 2020, 65% des résultats ont été orientés sur de l'investissement, 35% ont été dédiés aux financements de dons et d'actions pour le lien producteurs consommateurs (remise de marges, accompagnement des producteurs...). Pour les 5 prochaines années nous avons construit une nouvelle politique d'engagement de nos réserves afin de doter notre stratégie « Carline 2030 » de moyens dédiés aux projets futurs. Cela nous amène vers une nouvelle approche avec comme philosophie la recherche de sens, de robustesse économique et de redistribution. Pour ces 5 prochaines années le CA a choisi de garder une trésorerie élevée tout en réinvestissant plus de 50% des résultats à venir et d'engager sur le long terme 30% de notre fonds de roulement en autofinancement des futurs projets.

Ce qui ne change pas : maintenir l'objectif de verser 10% en dons aux actions de solidarité alimentaire, d'alimenter le fonds de prise de parts « ESS » à 15% du CA.

Ce qui change : dissocier la part « réserves et de la part développement ».

Le choix de maintenir une trésorerie élevée a permis d'autofinancer les investissements de renouvellement ce qui limite le recours aux emprunts aux nouveaux projets. De plus, le placement de cette trésorerie à la Nef donne vraiment du sens à notre argent et cela a généré en 2025 20k€ de produits financiers, c'est un vrai atout. Lors du financement du projet de la ferme de Chamarges nous avons engagé près de 50% de notre trésorerie en attendant le décaissement des subventions (18 mois). Cela nous a permis de se passer de crédit relais TVA (jusqu'à 80k€) et de crédit relais subvention (jusqu'à 400k€). Ce sont des charges en moins et une vraie force d'action qu'il nous faut garder !

• **35% du résultat est dédié au financement de la coopérative et des projets existants.** Les trois pôles seront solidaires entre eux et prioritaires. Cela rassemble la nécessaire augmentation des réserves à hauteur des 15% définis dans nos statuts et avec l'utopie d'autofinancer tous les investissements de renouvellement du magasin et de la ferme de Chamarges en cas de nécessité.

• **55% du résultat est dédié aux financements de nouveaux projets, tant à l'amont qu'à l'aval de la filière alimentaire.** Le fonds de prise de parts sociales est renouvelé, il financera toutes les nouvelles coopératives que le CA voudra soutenir, dans la filière alimentaire ou au-delà si l'ancrage territorial est fort. Ce fonds portera sur une approche de long terme et/ou sur un financement plus risqué. Les deux autres pôles viendront financer les projets incubés et portés.

L'expérience acquise des 5 dernières années nous amène au sein du conseil d'administration à :

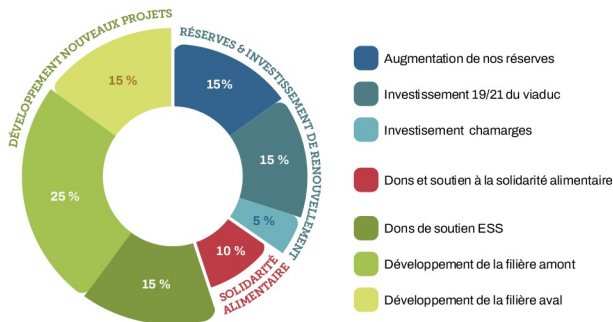
- définir le niveau d'engagement des réserves en autofinancement long terme et court terme,
- définir une stratégie de co-financements de projet via de futures levées de fonds en parts sociales ou en compte courant d'associé pour renforcer nos propres moyens,
- essayer de capter de subventions d'investissement (FEADER 2028 – 2035),
- innover pour capter des financements privés (fondations) selon les projets.



LES BÉNÉFICES DE LA COOPÉRATIVE NE RÉMUNÈRONT PAS LE CAPITAL

Le résultat économique de La Carline est mis en réserve et orienté vers le développement de la coopérative et des actions qui soutiennent l'agriculture biologique, les filières locales, l'écologie et le territoire.

		prévision sur 1 an	prévision à 5 ans		
	Résultat	150 000 €	750 000 €		
Réserves & investissement	Augmentation de nos réserves	15 %	112 500 €		
	Investissements 19/21 du Viaduc	15 %	112 500 €	282 500 €	35 %
	Investissements Chamarges	5 %	37 500 €		
Solidarité alimentaire	Dons et soutien à la solidarité alimentaire	10 %	75 000 €	75 000 €	10 %
	Fonds de soutien ESS	15 %	112 500 €		
Développement de nouveaux projets	Développement de la filière amont	25 %	187 500 €	412 500 €	55 %
	Développement de la filière aval	15 %	112 500 €		



- 29 -

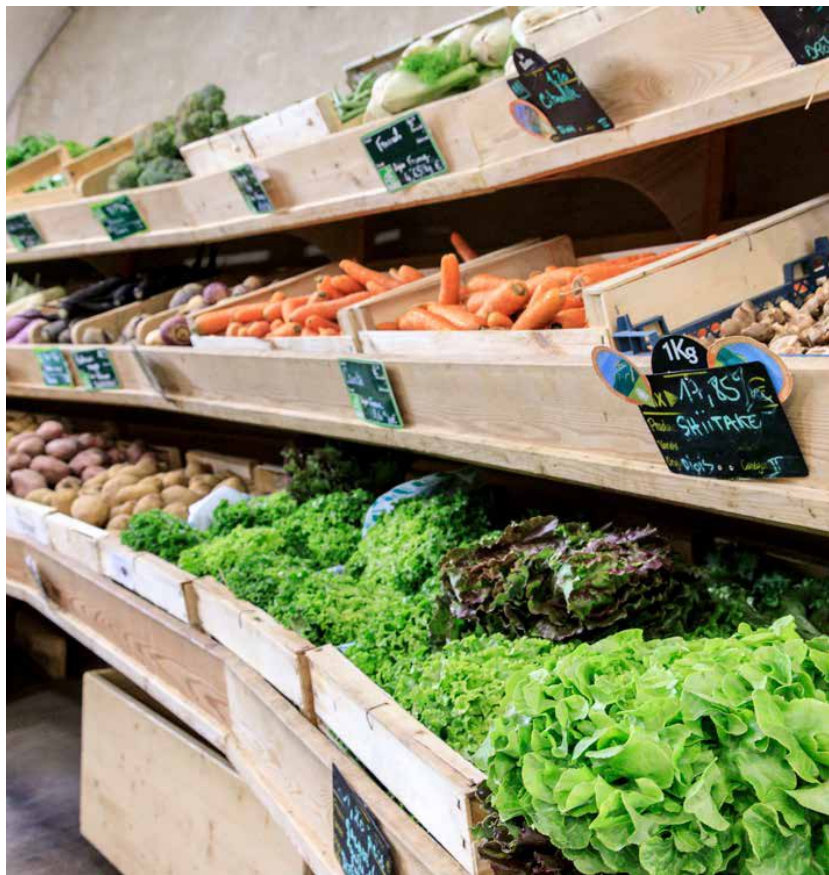
Quelques principes définis par le CA :

- Une **mise à jour annuelle des budgets** à engager à horizon 2030 en fonction du résultat, et une évolution possible en fonction de la réalité de chaque projet.
- Le maintien de modèle économique afin de **dégager 150k€ de résultat** qui seront 100% réinvestis.
- Une **fongibilité des piliers** entre eux

au sein des grandes familles, avec comme objectif les 10% en dons, 35% pour la coopérative, et 55% pour le développement futur de nouveaux projets.

- Le niveau d'engagement des réserves « **scénario robustesse** » : 30% en capital patient 30% en crédit relais 40% en placement à la NEF en attendant 2030.

Il est rare de voir une coopérative aussi transparente à cet endroit et capable de mener à tel débat au sein des séances du conseil d'administration, L'usage de cette richesse collective est très important et politique dans une coopérative comme la nôtre.



C
NOTRE PROJET
COOPÉRATIF
EN ACTIONS
DEPUIS LA DERNIÈRE AG

1. LA FERME DE CHAMARGES : DU GAEC À UN NOUVEL ESPACE DE COOPÉRATION ENTRE PRODUCTEURS.

LA GENÈSE DU PROJET :
COMMENT LA CARLINE SOUTIENT
LE DÉVELOPPEMENT D'UNE
NOUVELLE AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

AU SERVICE
DE LA TRANSITION
AGRICOLE
ET ALIMENTAIRE
DU TERRITOIRE.

Depuis 2020 La Carline a consacré beaucoup d'énergie à l'émergence d'une ferme maraîchère à Die pour répondre à son besoin croissant de fruits et légumes. Le but était aussi de soutenir de nouvelles formes d'installation, de prendre sa part à la nécessaire transition agricole des territoires et définir de nouvelles manières de coopérer autour de fermes collectives, plus résilientes face aux défis à venir.

L'engagement de La Carline et le portage du projet permet de :

- Sanctuariser du foncier agricole (15 ha cultivables et en partie irrigables),
- éviter l'agrandissement des fermes comme seule solution de transmission,
- accompagner et soutenir l'installation agricole par le portage des investissements,
- favoriser la consommation locale et les circuits courts.

Derrière tout ça, il est question de favoriser l'émergence de fermes en poly-culture-élevage associant différentes parties prenantes pour renforcer la transition agricole et alimentaire. La Carline joue le rôle de bailleur social agricole pour favoriser l'accès au foncier pour des jeunes agriculteurs. Le montage coopératif et la propriété collective assurera un renouvellement plus aisé des générations. Le financement mis à disposition permet aux agriculteurs de se dégager un revenu décent dès le démarrage sans crouler sous le poids des emprunts.

Limiter le poids du capital pour rémunérer mieux et plus vite le travail : c'est fait !

LE RÔLE DE LA CARLINE

1. Facilitateur du projet : c'est assurer la coordination générale, la recherche de financements, et les accompagnements pour faire sortir de terre le projet.

2. Financeur des communs et garant du projet collectif et coopératif entre les différentes parties prenantes.

3. Créateur de solidarité : au-delà de l'achat de marchandises, un rôle de « capital patient » permet d'adapter les loyers avec un retour sur investissement sur le temps long.

Mettre nos fonds propres au service d'un projet agricole et coopératif pour renforcer les approvisionnements de La Carline et la souveraineté alimentaire du territoire rend cette notion de solidarité de filière et de « commun » bien réelle.

Ce montage coopératif innovant permet de répondre aux enjeux futurs de renouvellement des générations en agriculture et du partage collectif du risque pour transformer nos agrosystèmes.



LES ÉTAPES CLÉS DU PROJET

2020

Les premières études sont lancées. L'Assemblée Générale de La Carline décide de porter ce projet ambitieux pour la coopérative et le territoire.

2021

Olivier Lebourgeois et Louisa Malatto rejoignent l'aventure en tant que porteurs de projet et entament la création de leur entreprise agricole. L'AG valide en juin le portage du projet au sein de la SCIC.

2022

Un bail emphytéotique est signé entre La Carline et la famille Perrot, les propriétaires. L'année est consacrée à l'obtention des autorisations nécessaires pour la réalisation du projet. Des études préalables à la programmation des travaux en passant par le chiffrage du projet.

2023

Démarrage des travaux (rénovation du bâtiment, construction des serres et de l'extension) et livraison du matériel agricole. Les premiers légumes sont livrés à La Carline en juillet !

2024

Poursuite des travaux (extension, cour intérieure, réserve d'eau). Première saison pleine de maraîchage avec les premiers légumes sous serres.

2025

Mise en eau de la réserve d'eaux pluviales. Deuxième saison pleine de maraîchage, avec un CA réalisé à 90% à La Carline pour 134k€, le GAEC devient le 2^{ème} fournisseur de La Carline tous rayons confondus. Versement intégral des loyers. Mise en culture des 9ha à travers le partenariat entre Ferme Bouille et Jean Gautronneau.

2026

Année pleine de production, la troisième. Renouvellement de la mise à disposition du foncier « grandes cultures » pour renforcer l'approvisionnement de La Carline (huile de tournesol, farines, pomme de terre). Finalisation du projet d'investissement.

A) LE GAEC DE CHAMARGES : UNE 3ÈME ANNÉE PLEIN POT !

2025 marque la fin d'une grande phase d'investissement pour la coopérative et la ferme de Chamarges. Au-delà des subventions d'investissement mobilisées (500k€), le projet a nécessité la mobilisation de 420k€ sur la rénovation du bâtiment. 700m² au total avec les appentis, qui resteront à disposition de la coopérative jusqu'en 2062. **Coût de rénovation : 600€ du m².**

La partie agricole pure du projet a coûté 380k€ net de subvention, retenue d'eau comprise, soit 190k€ par personne. Ces biens mobiles et immobiliers nécessaires à l'activité agricole sont mis à disposition au GAEC de Chamarges via des contrats de location en complément des baux ruraux depuis 2025.

La Carline porte 350k€ d'emprunt, ainsi le financement et donc le risque repose

sur ses 382 associés et non sur 2 producteurs. Le choix a été de réduire la durée de ces emprunts pour limiter le coût du crédit, même si les annuités sont supérieures au loyer. Jusqu'en 2033, l'impact du projet est de 27k€ sur l'exploitation de La Carline (0,8% du CA).

Enfin la mise à disposition de nos réserves à hauteur de 430k€ à taux 0% a permis de développer un projet très efficient avec une belle ergonomie adaptée aux volumes demandés et au demi-gros. La charge d'emprunt aurait été de 150k€ soit presque 4 tracteurs !

2025 : en plus des baux ruraux, les premiers loyers sont versés après 2 années blanches qui ont permis au GAEC de monter en puissance petit-à-petit et de se construire une trésorerie en cas de difficultés validant l'utopie du montage.

- 33 -

Investissements net de subventions	Travaux bâtiment	Projet agricole	Total
En 2023/2024	419 864 €	372 905 €	792 769 €
Durée d'amortissement (an)	22	11	16
Moyenne dotation nette aux amortissements	19 085 €	33 900 €	52 985 €
Coût des emprunts Nef (intérêts) / annuités = 41k€.			4 620 €
Impact financier annuel du projet avant versement des loyers			57 606 €
2025 mise en place des loyers			25 000 €
Impact à partir de 2025			27 985 €
Les emprunts courts jusqu'en 2033/35. À épuisement les loyers viendront rembourser le capital patient = autofinancement de 440 k€ de départ.			

Bailleur social : nous avons construit dès le départ le loyer avec les maraîchers en doublant les durées d’amortissement des investissements comme base de calcul, en partant du principe que le tracteur par exemple durera plus de 10 ans. Cela a permis d’investir beaucoup plus surtout à l’endroit du conditionnement / stockage, tout en vérifiant que ce niveau ne plombe pas le prévisionnel établi au départ et laisse des marges de manœuvre.

Heureusement les autres charges de production se sont avérées plus élevées. Notre croissance d’activité a permis aussi aux maraîchers de dépasser le niveau d’activité prévu au départ. Les loyers ont été plafonnés à 25k€ afin de permettre aux maraîchers de se rémunérer mieux et plus rapidement, non soumis à l’inflation. Cela permettra à La Carline, une fois les emprunts remboursés, de reconstituer à terme le capital patient investi. Le pari est

réussi : La Carline bénéficie de légumes frais livrés 2 fois par semaine.

Les enjeux pour la ferme : adapter le plan de culture au terroir local, trouver les bonnes variétés, gagner du temps avec les aménagements successifs pour se dégager plus de temps de repos. En 2026, le GAEC investit sans le concours de La Carline dans une ramasseuse à légumes et une équeuteuse d’oignons pour gagner du temps et limiter la fatigue liée aux récoltes automnales.

En 2026 il est prévu de stabiliser le CA au niveau actuel, tout en doublant la surface de carottes, et en plantant plus de courges pour remplacer des légumes moins rentables à produire en moyenne montagne.

Bravo à Olivier et Louisa pour leur travail et leur engagement !



ZOOM FRUITS ET LÉGUMES

Rayon fruits et légumes + 50% de vente en 3 ans, + 11% cette année.

- Fruits : plus de 100 tonnes, 26 fournisseurs différents, dont 23 producteurs représentant 62% en direct producteur, un record.
- Le kg de fruit est vendu en moyenne à 3,55€/ kg.
- Légumes : plus de 180 tonnes, 18 fournisseurs dont 15 producteurs, 49% en direct producteur, prix médian 3,50€/ kg.

CHIFFRES CLÉS DE LA FERME DE CHAMARGES EN 2025

Plus de 30 légumes différents cultivés, 42 tonnes de légumes, plus de 10 000 salades, et 2 000 bouquets d’aromates produits à – de 5 km de l’épicerie pour 123k€.

- 3 tonnes de pastèque et 1,5 tonne de melon pour 11k€
- Le GAEC de Chamarges fournit 28% des légumes vendus à l’année en 2025, faisant de la ferme le premier producteur fournissant La Carline.
- Nous vendons 2 fois plus de légumes depuis 2019, année référence pour la création du projet.

Désignation	Quantité	Part des volumes vendus par le GAEC
Salade	10 183 u	44 %
Tomate	7 472 kg	85 %
Courgette	5 333 kg	67 %
Carotte	5 280 kg	31 %
Butternut	3 679 kg	98 %
Pastèque	2 903 kg	49 %
Poireau	2 843 kg	43 %
Patate douce	2 617 kg	68 %

CHAMARGES N'EST PAS QU'UNE HISTOIRE DE SALADES !

En 2025, les 9 ha restant de Chamarges sont mis à disposition de **La Ferme Bouteille** (Thibaud Géry) et **Jean Gautronneau** pour de la grande culture et des pommes de terre, Les SCIC La Carline et Les Fermes Partagées accompagnent l'émergence d'une **entraide agricole** entre ces 2 exploitations.

LA FERME BOUTEILLE

62 ha répartis entre le Diois et le bas de vallée de la Drôme,
Luzerne, féverole, maïs, pois chiche, haricot rouge/blanc, tournesol, carmeline, lin, noix, petit épeautre, blé, sarrasin, Khorasan, seigle, moutarde, colza,

Présents dans nos rayons :
farines, huile, moutarde, conserves de pois chiche, pâtes,

ENTRAIDE AGRICOLE

Echange de services équivalent entre 2 exploitants agricoles.



Jean fait des heures de travail dans les champs en échange d'heures de transformation réalisées par Thibaud.

JEAN GAUTRONNEAU

52 ha dans le diois.

3,5 ha de vignes transformés en clarette par Carod à Vercheny.
2 ha de pomme de terre,
2 ha de tournesol (graines de Thibaud), 22 ha de luzerne, 22,5 ha de céréales,

Présents dans nos rayons :
patates, chips, huile de tournesol.

703 !

C'est le nombre de litres d'huile de tournesol vendus à La Carline en 2025 dont 82% en direct de la ferme Bouteille



1^{ER} PRODUIT ISSU DE CETTE ENTRAIDE : HUILE DE TOURNESOL

Les graines sont cultivées par Jean Gautronneau sur les terres de Chamarges. L'huile est pressée par la Ferme Bouteille à Menglon.

2 ha de tournesol = 600 bouteilles de 75 cl



LES + POUR THIBAUD ET JEAN

- 9 ha de terres agricoles, dont 3 ha irrigables.
- Thibaud est très content d'accéder à des terres agricoles irrigables à Chamarges. Cela permet une meilleure rotation entre ses cultures, sans pour autant augmenter son temps de travail aux champs.
- Thibaud s'allège des déplacements de machines agricoles.

- Jean ajoute de la valeur à son travail. Le tournesol transformé et vendu en huile en son nom est mieux valorisé que vendu en graines à la coopérative (+ 500€ / ha).
- Jean diversifie ses cultures et complète sa connaissance du travail agricole.
- Jean a un produit en plus à commercialiser sans investir dans un outil de transformation.



2. L'ACCESSIBILITÉ ALIMENTAIRE OU LA QUESTION DE LA JUSTICE ALIMENTAIRE

Pour donner du sens à son résultat, le conseil d'administration a fait le choix en 2020 d'orienter une partie de son résultat vers la solidarité alimentaire. Concrètement, ce sont des distributions en nature hebdomadaires, mensuelles ou irrégulières que La Carline fait à 4 associations du territoire, les Restos du Cœur, les Popotes, la Parallèle, la Trame.

Avec les bons d'achat pour les lots du territoire, les adhésions (Biovallée, RDWA, C' Tout Die), le soutien financier

aux évènements (De Ferme en Ferme, Les Jeux/Die Soirs, La Fête de la Transhumance et de la Clairette...), la valeur totale des dons 2025 est de 17 200€, soit 14% du résultat 2024.

De plus, depuis février 2026, La Carline est partenaire de la CCAD (Caisse Commune de l'Alimentation du Diois). Le projet vise à permettre l'accès à une alimentation digne pour tous en expérimentant l'idée de Sécurité Sociale de l'Alimentation. Concrètement ce sont trois magasins, La Carline, La Milpa et Le Silo qui sont conventionnés pour accepter

les Euroseilles, monnaie solidaire issue de l'expérimentation. Tout le monde peut cotiser à la caisse et bénéficier des Euroseilles. Chacun est responsable et définit son soutien ou ses besoins, c'est une caisse universelle ! La Carline a mis en place également un système de jetons à passer en caisse. L'argent récolté a permis d'amender la caisse et de contribuer au projet. Merci à tous les consommateurs ayant participé !

La structure porteuse évolue, mais l'expérimentation se poursuit et la distribution d'Euroseilles continue !

RÉPARTITION DES DONS EN 2025

LES RESTOS DU CŒUR 5323 kg de fruits et légumes soit ~13 000€. Nous donnons en moyenne 120 kg de fruits et légumes chaque semaine.

LES POPOTES 172 Kg soit 357 € de dons naturels. Les Popotes récupèrent également des invendus (ex : pain) qui ont représentés 580 kg qui n'ont pas été donné aux poules, aux salariés ou à la poubelle.

LA PARALLÈLE 338 kg de denrées alimentaires, soit 938€ avec un don mensuel régulier.

LA TRAME 94 kg, soit 240€. Peu de dons cette année dû à un changement d'organisation au sein de l'équipe de la Trame.

Les 14 535€ de dons à ces 4 associations représentent 12% du résultat net de l'année 2024.



900€ collectés en mars 2026, en seulement un mois !

3. LES LIENS AUX PRODUCTEURS ET FOURNISSEURS

La Carline a toujours pour objectif de créer du lien entre les consommateurs, producteurs et artisans et les épiciers du magasin. Pour cela, nous organisons des dégustations, ateliers cuisine et visites de ferme !

1 SALON DES VINS

SOLERA. Organisé par La Carline et l'épicerie de Beaufort. 12 vignerons invités. Dégustation, croque-monsieur, soirée concert. Une première édition réussie !

3 VISITES DE FERME

La Truite d'Archiane – La chocolaterie Yêrê – Le GAEC de Chamarges

6 DÉGUSTATIONS

Terre Ferme (yaourts de soja) ;
Atelier Végétal, Galette à Rou-
lette, Biscuiterie du Rozet et
Chocolaterie Yêrê

1 ATELIER CUISINE

Lavec Vie en Vert. Atelier légumes lacto-fermentés

1 STAND NATURE & PROGRÈS

avec Saflor (Kombucha), Savon de chez Nou, Vie en Vert (légumes lacto-fermentés et pesto), Chocolaterie Yêrê, Gueule des Bois (liqueur de fruits et plantes).

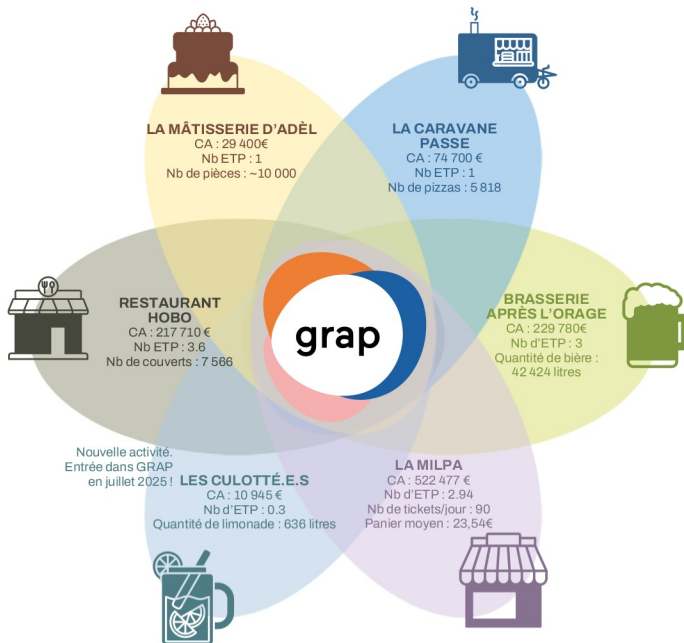


4. L'INTERCOOPÉRATION : L'ALIMENTAIRE BIEN SÛR ! MAIS PAS QUE...

Quand on parle intercoopération à La Carline, on pense en 1er lieu au lien que nous avons créé avec GRAP en 2016. Dix ans d'un partenariat stratégique qui vise à soutenir la création d'activités dans le champ de la transformation et de la distribution alimentaire bio. Le but pour La Carline : mutualiser et essayer.

En 2025, La Carline héberge toujours dans ses locaux deux salariées du GRAP pour l'accompagnement des activités et la comptabilité. Le territoire du Diois compte dorénavant 6 activités avec l'entrée des Culotté.e.s, en juillet 2025 (fabrication de limonades et tempeh). Ces activités sont fortement en lien avec

La Carline non seulement par nos relations commerciales mais aussi par relations de coopération. Nous vous proposons une présentation en image de l'archipel Grap du Diois.





LIENS ENTRE LA CARLINE ET LA MILPA AU QUOTIDIEN

**La
Carline**
épicerie bio et coopérative

- Commandes groupées
- Echange de bonnes pratiques
et référencements
- Participation aux AG
- Présence de Cosima au CA
de La Carline
- Prise de part + prêt de trésorerie
de La Carline à la SCOP La Milpa



COOLIVRI

Coolivri est un service de livraisons mutualisées répondant à une des problématiques que rencontrent les producteurs et artisans : le coût et le temps que représentent les livraisons. Un camion circule entre les épiceries GRAP de la région Auvergne Rhône-Alpes pour y déposer et y récupérer des produits que celles-ci ont préalablement commandés.

Grâce à coolivri, La Carline profite des produits de **37 artisans et producteurs**. Ce qui représente **36 tonnes** de marchandises.

17 artisans et producteurs dióis profitent de coolivri pour livrer 12 tonnes de marchandises à La Carline qui partent ensuite dans d'autres épiceries de la région grâce aux trajets hebdomadaires du camion Coolivri.

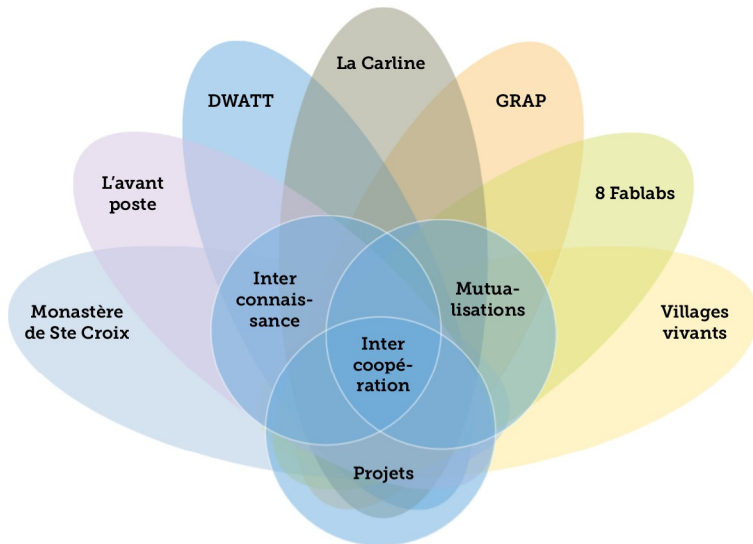
La Carline contribue à hauteur de 5 340 € pour ce service. Toutes marchandises confondues, la valeur monétaire des produits passant par la case Carline avant leur commercialisation en épicerie s'élève à **261 800€ HT**.

LES SCIC C'EST CHIC !

L'intercoopération sur le territoire c'est également les liens que nous appelons à devenir de plus en plus étroits avec les autres coopératives du territoire, dans le Diois et dans la vallée de la Drôme. Depuis 2024, 7 coopératives réunies au sein du groupe Les Scic c'est chic !

ont fait le choix de se rencontrer afin de mieux se connaître et envisager des pistes de mutualisations ou de projets en commun. Cette belle dynamique a trouvé sa place dans notre stratégie Carline 2030 pour que le mouvement coopératif devienne de plus en plus fort

sur le territoire, capable d'agir ensemble dans différents domaines tels que le logement, la finance locale, les énergies renouvelables, le numérique, sans oublier l'alimentation !





III

RAPPORT FINANCIER : ÉVOLUTION DU MODÈLE ÉCONOMIQUE

· 43 ·

A

**LE COMPTE DE RÉSULTAT 2025
« LES FAITS MARQUANTS »**



IV

VOTE DES RÉSOLUTIONS ET MOTIONS D'ORIENTATION

RÉSOLUTIONS 1 À 19

VALIDATION DES ENTRÉES ET SORTIES AU SOCIÉTARIAT

Tout au long de l'année, et conformément aux statuts, le conseil d'administration a étudié les demandes d'entrées et de sorties du sociétariat et les transmet pour agrément à l'assemblée générale.

Au 31/12/2024 le capital social de la SCIC SA se répartit en 4 980 parts de 20 € soit 99 600 €, en augmentation de 249 parts.

	CATEGORIE	NOM	PRENOM	ANNEE	PARTS
ENTREES Résolutions 1 à 7	CONSUMMATEUR	BATIOT	Bérengère	2025	5
	CONSUMMATEUR	BAIETTO	Christine	2025	10
	CONSUMMATEUR	MONTAUT J.	Marise	2025	50
	PRODUCTEUR	GAEC	LES ROUTABAGAS	2025	20
	SOUTIEN	SCOP	LA MILPA	2025	5
	SOUTIEN	MEYER	Amaud	2026	1
	SOUTIEN	TOCKERT	Zoé	2026	1
SORTIES Résolutions 8 à 19	PRODUCTEUR	VILLOND	Caroline	2025	12
	SOUTIEN	DEMURE	Séverine	2025	1
	SOUTIEN	SARL ACROPOLIS	(Bouchise Jacques)	2025	20
	CONSUMMATEUR	DUMAS	Stéphanie	2025	2
	CONSUMMATEUR	BILLAUD	André	2025	13
	CONSUMMATEUR	BALDY	René	2025	10
	CONSUMMATEUR	LAMONTELLERIE	Gaëtanne	2025	1
	CONSUMMATEUR	GIOLITO	François	2025	10
	CONSUMMATEUR	GEFFRAY	Thierry	2025	22
	CONSUMMATEUR	HERVIEU	Claude	2025	10
	CONSUMMATEUR	DESSAINS	Marie-Dominique	2025	14
CHANGEMENT DE CATEGORIE	SOUTIEN	FINISTAURI	Alexandre	2026	10
	PRODUCTEUR -> SOUTIEN	BREYTON	Michel	2025	10
	CONSUMMATEUR -> SOUTIEN	DESSAINS	Marie Dominique	2025	1

RÉSOLUTION 20

QUITUS DE GESTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

A la suite de la lecture du rapport d'activités 2025 et à sa présentation, il sera demandé à l'assemblée générale des associés de la SCIC SA La Carline, d'approuver le rapport d'activité et de donner quitus pour sa bonne gestion au conseil d'administration.

RÉSOLUTION 21

AFFECTATION DES EXCÉDENTS NETS DE GESTION 2025

Conformément à nos statuts, l'intégralité de nos excédents nets de gestion doit être versée aux réserves légales et statutaires de la coopérative, venant ainsi renforcer les fonds propres. Il sera demandé à l'assemblée générale d'agréer l'affectation des excédents nets de gestion de la manière suivante : ENG 2025 : le résultat net de 170 414€ est affecté pour 15% en réserves légales soit 25 562€ et pour 85% en réserves statutaires soit 144 852€.

RÉSOLUTIONS 22 À 26

CANDIDATURE ET COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il sera demandé à l'assemblée générale des associés de la SCIC SA de se prononcer sur les nouvelles candidatures de : Laura Marchelli / Philippe Colin / Finn Mayhall, et les renouvellements de mandat de : Thibaud Géry / Louise Malatto. Ces candidatures ont été agréées par le conseil d'administration.

Un grand merci à Valérie Du Retail, Marie Michel, Philippe Méjean et Julie Vincent pour leur engagement au conseil d'administration durant plusieurs mandats. Mention spéciale pour Philippe et Julie qui ont assuré tour à tour la présidence de la Carline avec le nécessaire surcroît d'engagement et de responsabilités que cela implique.

La démission de Marlène Guigue et le non renouvellement de Régis Dénos sont en lien avec l'officialisation de leur statut de directrice et directeur délégué.e, incompatible avec la qualité d'administrateur.

	NOM	PRENOM	Collège	1 ^{re} entrée	Renouvellement	sortie	
1	CHEVALLIER	Cécile	distributeur	26/06/2022	2025	2028	
2	DE RETAIL	Valérie	consommateur	25/04/2015	2024	2027	Démission
3	DENOS	Régis	distributeur	26/09/2020	2023	2026	Fin de mandat
4	GERY	Thibaud	producteur	26/09/2020	2023	2026	Candidat à un nouveau mandat
5	HENSENS	Damien	producteur	25/06/2022	2025	2028	
6	MALATTO	Louise	producteur	14/06/2023		2026	Candidate à un nouveau mandat
7	MEJEAN	Philippe	consommateur	28/04/2012	2025	2028	Démission
8	SAUVE	Thibaut	distributeur	15/06/2024	2024	2027	
9	SCHMIDT	Oda	consommateur	01/01/2009	2024	2027	
10	VINCENT	Julie	consommateur	28/04/2012	2025	2028	Démission
11	GUIGUE	Marlène	distributeur	14/06/2025		2028	Démission
12	GRUNINGER	Cosima	soutien	14/06/2025		2028	
13	MICHEL (grap)	Marie	soutien	26/09/2020	2023	2026	Non renouvellement
14	MARCHELLI	Laura	consommateur				Candidate pour un 1er mandat
15	MAYHALL	Finn	consommateur				Candidat pour un 1er mandat
16	COLIN	Philippe	consommateur				Candidat pour un 1er mandat

RÉSOLUTION 27

MOTION D'ORIENTATION, STRATÉGIE, RÉPARTITION DU RÉSULTAT À HORIZON 2030

Le conseil d'administration dans sa séance du 12/05/2026 propose aux associés réunis en Assemblée Générale Ordinaire de donner mandat au conseil d'administration et à la direction générale pour la poursuite du projet coopératif Carline 2030 à travers la motion d'orientation, la stratégie et la nouvelle répartition du résultat qui figurent dans ce rapport d'activité.





La Carline - 21 rue du Viaduc, 26150 Die - 04 75 22 08 11 - epicerie@lacarline.coop

Fait à Die en mai 2020 par Cécile Chevallier, Régis Dénos et Florent Dunoyer. Photos de Vincent Astor, graphisme d'Istilled(art).



L'EUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
avec la FRANCE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Avec le soutien de la DRAR
Département de la Région Auvergne-Rhône-Alpes